

BULLETIN de la vie COMMUNALE

BIELLE *2011*

INFORMATIONS MUNICIPALES

Nouveau décor à l'Agence Postale



***Le Conseil Municipal est heureux de vous
présenter le bulletin d'informations
municipales
2011.***

L'année 2010 est déjà écoulée, cet hiver le froid était précoce, la neige a causé bien tôt des désagréments en France, chez nous elle fait défaut sur les montagnes et dans les stations ainsi va le monde...

Le sept Janvier



Traditionnellement
Monsieur le Maire, en
Présence du Président de la
Communauté des
Communes, et du
Conseiller Général a
présenté ses meilleurs vœux
au Personnel et aux
Associations Communales

LES PAGES DU MAIRE

La dette

En 2003, la dette s'élevait à	1131125€	7 419 693F
dont dette Village Vacances:	807219€	
Loyer Village Vacances annuel	80000€	524 765F
Annuités d'emprunt	65250€	
Bénéfice pour la commune	+14750€	95 964F

La commune a à sa charge le clos et le couvert, d'où ce surplus de loyer qui n'est pas tout à fait usurpé.

Dette globale en 2003	1131125€
Ramenée au 01/01/2011 à	712741€

La dette Village Vacances était en 2003 de	807219€
Elle est ramenée au 01/01/2011 à	571808€

La dette correspondant uniquement aux travaux communaux au 01/01/2011 s'élève à :

712741€ (dette globale) – 571808 (dette Village Vacances = 140933€ (924460F)

ce qui, pour une commune de 460 habitants, est tout à fait convenable.

Le loyer Temps Libre qui a fait faillite demeure impayé pour 18000€.

En 2003, la dette de Temps Libre à la commune était de 44000€. Ils auront été condamnés à payer sur 10 ans. Malheureusement, 2010 était la septième année et Temps Libre aura fait faillite. La Caisse des Dépôts nous a informé qu'il demeurera donc **18.000€ impayés**.

Le premier gestionnaire du Village Vacances rénové de 2004 à 2006 aura été lui aussi mis en liquidation, la commune aura aussi perdu **82.000€**.

Ceci démontre que c'est un milieu extrêmement fragile.

Temps Libre, comme la Rotja, auront les yeux plus gros que le ventre, ils auront voulu gérer plusieurs affaires et ils n'en avaient pas la dimension.

Cap Vacances, l'actuel gestionnaire, paraît pour l'instant une société bien assise. Nous leur faisons connaître que nous sommes vendeurs du Village. La commune ne peut plus vivre cette vie municipale d'incertitude.

Nous avons redressé notre situation d'endettement, pour l'instant tout est rétabli. Nous le devons à une gestion très serrée et toute aussi rigoureuse à laquelle se sont très impliqués mes adjoints et la secrétaire de mairie.

Notre tâche aura été de répondre au maximum aux besoins de la commune. Ceux-ci étaient en concurrence avec le devoir impératif de consolider la situation financière et de la remettre en ordre de marche pour investir. Nous y sommes.

La gestion actuelle du Village Vacances est bonne pour un petit pays qu'est la vallée d'Ossau, elle est même très bonne. Ils sont en progression constante en chiffre d'affaires depuis 2006, année où le Tribunal de Grande Instance de Pau leur en a attribué la gestion. La clientèle est pleinement satisfaite et principalement du personnel, observation à 100% positives. Tout comme les observations sur la qualité du séjour, l'animation, les sorties, les réponses positives sont au dessus de 95%.

Il faut espérer qu'enfin ce village soit sur la bonne voie. Pour avoir côtoyé le pire, nous en apprécions la situation du moment.

Les leçons du passé de toutes les exploitations touristiques financées par les collectivités publiques

Le Village Vacances du Haut de Laruns n'est plus qu'un vestige, la commune y aura encore investi pour la création des réseaux eau et assainissement pour rien.

La maison scientifique du Parc National à Gabas aura été rasée.

L'hôtel des PTT à Gabas est en friche.

Les stations de la Pierre St Martin et Gourette n'existeraient plus sans Tonton Département, au mieux elles seraient sous gestion privée avec ce qu'elle comporte: réductions de personnel, automatisation maximale des remontées mécaniques, gestion différente du personnel saisonnier, gestion de snack-bar restauration rapide, location de skis, l'eau potable, etc...etc... Ceci s'appelle le business.

Il faut se rappeler que le Département investissait depuis 1968 environ 6 millions par an, ce qui était peu. Il eut fallu moderniser et réduire le nombre de remontées mécaniques bien avant. Mieux vaut tard que jamais, ceci aura été fait depuis l'an 2001.

Jusqu'à cette date le Département assurait le déficit annuel qui allait de 6 millions de francs, 4,5 millions au mieux mais atteignait aussi 8, 9, 10 et 11 millions lors des années de pénurie de neige.

La station d'Artouste aura été tenue à bout de bras (très argentés bien sûr) depuis 1982 par le Département. Au départ, le déficit s'élevait à 1700000 francs puis sera passé de 2000000, 2300000, 3500000 francs. C'est à partir de 1993 qu'il aura atteint les 5 millions de francs. On oscillait entre 4,8 et 5 millions de francs pour 4 mois d'exploitation. La seule année où elle n'aura perdu que 900000 francs c'est durant l'hiver 90-91, la pénurie de neige était telle qu'elle était demeurée fermée, comme toutes les autres stations d'ailleurs.

Le Petit Train était excédentaire encore en 2004, ma dernière année au Conseil Général, de 450000 à 800000 francs au mieux. Mais on y aura investi très peu. Il aura été nécessaire d'y investir : remise aux normes, évacuation des fumées, etc... plus la grosse réparation des télécabines qui aura coûté quelques 4 millions de francs. Heureusement que l'Oncle Tom du Département était là.

Tout ceci ne peut exclure les friches d'hébergement tant aux Eaux-Bonnes qu'aux Eaux-Chaudes. Qui peut en assurer la rénovation? A mon avis, personne sinon depuis les années 60 où elles n'ont cessé de déperir, cela se saurait. La seule issue, s'il en existe, sera de trouver une compagnie privée qui désire investir sur ces deux sites. On cherche les oiseaux rares depuis la fin des années 60.

Lorsqu'on nous dit que l'intercommunalité doit faire et peut faire, ces gens là ne sont pas des gestionnaires publics mais davantage de Fan-fan la Tulipe intercommunaux, très dangereux toutefois.

Je reviendrai prochainement vous exposer mes observations sur les affaires qui nous préoccupent pour lesquelles je ne cesse de travailler :

- La reconnaissance de propriété de la source de Las Passades au Bénou qui nous est contestée par deux propriétaires mais que nous allons sauver. Ceci étant odieux et n'aurait jamais dû exister.
- Les affaires du Pont Long
- La politique de la CCVO

Le Maire

LES MODIFICATIONS 2010



La rencontre avec les Aînés

Nous nous sommes retrouvés cette année en Décembre au Village de Vacances pour un excellent repas plus tôt que d'habitude, cela permet de réaliser la rencontre avant que l'année soit écoulée mais la neige et le gel étaient malheureusement aussi présents dans nos rues.

LA FÊTE DU VILLAGE 2010

Le Comité des Fêtes dans un souci de dynamisation des festivités a désiré déplacer la fête pour la mettre en valeur. Mr le Maire ayant laissé le choix de la décision aux Adjointes, ceux-ci ont pensé que cela était une expérience intéressante qui ne s'est pas révélée négative, même si certains aménagements devraient y être apportés.



LES FINANCES 2010

BUDGET COMMUNAL 2010

Investissement :	Dépenses	208 165 €
	Recettes	208 165 €
Fonctionnement :	Dépenses	817 429 €
	Recettes	817 429 €

Fonctionnement important, trop élevé pour une Commune de notre taille, patrimoine important (*nous n'allons pas nous plaindre*), tout entretien est obligatoirement fonctionnement

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2010

Investissement :	Dépenses	41 289 €
	Recettes	41 289 €
Fonctionnement :	Dépenses	97 262
	Recettes	97 262 €

Il faut s'efforcer d'être très vigilant sur le gaspillage de l'eau, un robinet qui fuit perd vite des mètres cube. Notre consommation est vraiment trop importante.

BUDGET COMMISSION SYNDICALE BIELLE BILHERES 2010

Investissement :	Dépenses	22 460 €
	Recettes	22 460 €
Fonctionnement :	Dépenses	284 426 €
	Recettes	284 426 €

BUDGET SYNDICAT DE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE (écoles)

Fonctionnement :

Total des dépenses de fonctionnement cumulées : 104 910 €

Investissement :

Total des dépenses d'investissement cumulées : 764 €

Participation des Communes :

60 902 €

Bielle : (39 élèves) **50 535 €** Bilhères :(6 élèves) 7775 €
 _ Aste-Béon (2 élèves) 2592€

LES IMPOTS COMMUNAUX

Les élus municipaux n'ont pas voté d'augmentation des bases d'imposition communale depuis plusieurs années, seule les bases (Conseil Général, Région, Etat) ont varié. Une colonne d'imposition s'est rajoutée sur nos feuilles celle de la C.C.V.O. (*Communauté des Communes*), c'est pour cela qu'au risque de vous paraître trop « *conservateurs et frileux* » les élus municipaux s'efforcent de ne pas trop rêver car ils ont bien compris que les contribuables sont toujours les mêmes, et que les rêves de certaines personnes deviennent vite des cauchemars pour ceux qui les assument.

Seules les taxes sur l'eau et l'assainissement sont ajustées puisque nous avons l'obligation chaque année de voter un budget séparé et de l'équilibrer sans subvention, il faut savoir que l'eau que nous consommons doit être quantifiée globalement, (*elle n'est point gratuite comme le prétendent certaines personnes mal informées*), (le coût et les taxes sont répartis aux particuliers en forfait non quantifié.

NOTRE VOIRIE

Comme annoncé l'an passé, nous avons amélioré la rue qui mène au quartier Lous Hours par un busage et un caniveau pour la récupération des eaux de pluie d'un côté, de l'autre un petit enrochement cela permet de conserver une largeur correcte à la chaussée.

Ces travaux se sont élevés à 16 272,50 €, seul le revêtement reste à réaliser et doit être effectué sous peu.

L'entretien des rues du village (sans la rue du Bénou, qui est toujours Départementale), réalisé par la S.A.C.E.R nous est revenu à 21 827 €

La réparation du chemin Latéral nous a coûté 27 481,49 €

**

Nous sommes arrivés en fin de procédure d'expropriation pour l'accès à notre parcelle où se trouve la source d'eau potable et avons acquis la surface de la voie d'accès pour la somme de 998 €.

NOS BATIMENTS

Les travaux des façades de la mairie sont enfin terminés et le différent avec L'entrepreneur aussi, l'Etat ne peut solder le reliquat de subventions et demande à la Commune de patienter !.. qui peut croire encore que des subventions ne demandent qu'à tomber, dans la crise mondiale que nous traversons.

Observation de M. le Maire :

Il est nécessaire de préciser ce qui s'est passé à la mairie comme le ravalement des façades de la Mairie. Toute la façade ouest a subi des fissures dans le crépi. Il aura donc été nécessaire de tout repiquer, poser un grillage plastique et recrépir dans les normes recommandées. Tout a été finalement remis dans l'ordre, nous aurons décompté les sommes correspondant à la première entreprise, nous les aurons reportées sur la seconde. Une seule entreprise aura répondu à l'appel d'offre correspondant. Le surcoût final, (clocheton non prévu au départ) aura été de 8711€ L'aide des crédits aura été de 21% = 19007,10€. La Sous-préfecture arrose quelques non ayant-droits aux frais de quelques uns, nous ne sommes pas un cas unique. Ils s'étonnent d'être contestés ou de ne pas être adorés. On nous aura confisqué 4%. Au bénéfice de qui ?

La spectaculaire mise
aux normes
de notre
paratonnerre
coût de
l'intervention
7141€32



J.C.B.

L'école :

Ce superbe et imposant bâtiment demanderait une rénovation importante, pour une meilleure occupation des locaux mais pour l'instant nous n'en n'avons pas les moyens même si nous avons des idées, il faut attendre une opportunité.

A moindre frais, nous avons amélioré les sanitaires, pour les rendre plus fonctionnels, deux intervenants ont été nécessaires, cela nous est revenu à 4777€ 49 .

Précision de Monsieur le Maire :

L'école

La commune s'applique à entretenir parfaitement l'intérieur des locaux et de les rendre ainsi très correctement habitables par les enfants. Par contre, si ce bâtiment paraît prestigieux pour une commune de 460 habitants, il a aussi ses revers.

C'est notamment l'exposition au vent qui entraîne des réfections de peinture des portes et volets très répétitives et onéreuses. Comme il n'est dans notre esprit nullement envisageable de s'en défaire, il faut donc en assurer les coûts.

Nous supportons des coûts d'intervention par élève les plus onéreux des deux cantons, nous le rappelons.

MAISON DES ASSOCIATIONS :

Nous avons le projet de déplacer le hangar à matériel pour améliorer le terrain de foot, nous attendons les autorisations.

EVENEMENT



Depuis le 25 Février 2011 Bielle détient dans sa population un centenaire.
Sylvain Gavin, né le 25/02/1911 à Bilhères.

Les Associations :
Le Cuyala , le Lauriolle
et la Municipalité
dont il a longtemps fait partie
ont fêté son anniversaire

TELEVISION :

Le passage au numérique n'est pas une volonté Communale, nous la subissons comme vous tous. Néanmoins nous avons essayé de vous transmettre toutes les informations dès que nous les possédions.

FRELON ASIATIQUE :

Les nids doivent être signalés à la C.C.V.O. pour un recensement.

ENVIRONNEMENT

NATURA 2000 :

Doucement mais inexorablement le processus continu, avec des grands mots (*biodiversité*) ou autre, des technocrates zélés désirent vouloir se donner bonne conscience en protégeant les espèces au détriment de l'espèce humaine, mais le seul but recherché même s'il n'est pas avoué est de retirer le pouvoir de décision aux autochtones.

Précision de M. le Maire :

« Nous ne signerons pas le document Natura 2000. A peine faut-il exécuter le moindre travail dans un ruisseau, il y en a pour des mois d'études et formalités, ça suffit comme ça. Notre refus de signature des schémas Natura 2000 est une sanction administrative qui n'empêche pas les administrations d'agir. Il s'agit de ne pas les honorer à ce titre ».

PARC NATIONAL :

Où en sommes-nous ?

Nous ne pouvons que constater que l'Etat continue à ignorer la prise de position de certaines communes. Nous ne désirons pas changer les règles avec lesquelles s'est réalisé le Parc National, nous n'adhérerons pas à la zone optimale car nous nous refusons à abandonner des droits sur notre territoire, **la zone cœur oui mais rien de plus**, et nous n'acceptons pas non plus que l'on vienne lâcher dans nos bois un fauve, avec les risques et la responsabilité que cela représente.

LE FUTUR

LES RUES :

Nous travaillons actuellement sur la nomination et numérotation des rues avec le concours d'un cabinet de géomètres, contrairement à ce que l'on pourrait croire cela n'est pas si simple, chaque intersection de rues doit être mûrement réfléchie les numéros aussi, mais nous espérons une avancée rapide du projet cette année.

ASSAINISSEMENT :

Nous allons continuer la mise aux normes de notre réseau, il faut améliorer et poursuivre la réalisation du réseau séparatif. L'eau pluviale doit être collectée séparément de l'assainissement, cela n'est pas le cas encore de tous nos quartiers. Une tranche importante (*elle n'est pas la dernière*) est à l'étude au Conseil Général.

VOIRIE :

Réflexion sur un parking et une aire de retournement (avenue de la gare).
Chemin piétonnier reliant la Maison des Associations à la rue du village vacances.

P13

Remarque de M. le Maire :

Les coûts d'entretien des voiries

Ceux-ci sont onéreux, ils le sont dans toutes les communes mais nous supportons en plus les élagages de tous les chemins ruraux, le curage des fossés et le régaling des surfaces correspondantes.

Cela est faisable, tout est faisable, il faut seulement payer.

Si les terrains pastoraux indivis sont gérés par une Commission syndicale, il ne faut pas perdre de vue que tous les frais d'investissement lourds, et ils ont été nombreux, amputent d'autant la répartition des excédents.

LE CULTUREL :

Avec l'aide de bénévoles, un point lecture pourrait s'envisager. Cela permettrait aux personnes (*âgées ou pas*) de ne pas devoir se déplacer pour se procurer de la lecture, reste à savoir où il pourrait s'organiser à moindre frais.

LE VILLAGE VACANCES :

Nous sommes toujours convaincus que la commune doit se séparer de cette réalisation, pour alléger ses dettes, mais une affaire de cette grandeur n'est pas simple dans la crise actuelle et les acquéreurs pas nombreux.

Il existe bien sûr d'autres projets, « Aménagement de l'Arriu Mage, Parcours Architectural, Maison de la Jurade, ces dossiers maintenant sont de la compétence de la C.C.V.O. mais il nous semble qu'il est prématuré d'en parler.

Bielle est une Commune de moins de 500 habitants et ne possède que les moyens financiers correspondants.

Les Associations :

LE LAURIOLLE D'OSSAU

Le club Lauriolle d'Ossau est une association loi 1901 et compte 82 adhérents en 2010 qui ont de 59 à 90 ans....et est affilié à la **Fédération des Aînés Ruraux**.

Au cours de l'année 2010 a eu lieu :

L'assemblée générale où nous avons présenté le bilan annuel et un rapport financier positif. Nous avons rencontré en février les enfants de l'école de Bilhères, un adhérent du club leur a présenté des petites maisons en bois qu'il confectionne, un autre la fabrication des colliers pour les bêtes, agneaux et vaches et leur montre comment il travaille sur pied des bâtons de marche. Tout ceci après une historiette relatant un combat entre les Viking et le seigneur de Béon

Le repas du club s'est déroulé en mars avec animation et déguisements.

Au mois d'avril avec les autres associations de Bielle et de Bilhères nous avons participé à la fête des associations : jeux divers pour les enfants, concours de pêche, jeu de quille de six. Après les mois d'été plus calme un loto a été organisé. Puis au mois d'octobre a eu lieu le repas dit « du chevreuil », chevreuil offert aux aînés par les chasseurs de Bielle et de Bilhères. Une nouvelle activité a été créée à la demande de certains membres, il s'agit d'initiation à l'informatique. .

Cette initiation a eu lieu à la cyberbase de Laruns où nous pouvons disposer des ordinateurs, après avoir passé un contrat avec la communauté des communes, 6 à 10 personnes y ont participé.

Dans la mesure où le temps le permet des petites marches ont lieu le mardi après-midi, accessibles à tout le monde. Nous effectuons également des randonnées à la journée le mercredi ou le jeudi.

Au mois de mai nous nous sommes rendus avec le club de Laruns à La Romieu dans le Gers pour une visite d'une journée. En juin a eu lieu le voyage annuel en Haute-Savoie, franc succès, un car complet a pu être affrété avec nos amis de Laruns et d'Arudy. En octobre la fédération des aînés ruraux a proposé 4 jours à Barcelone et sa région, 14 personnes de Bielle y ont participé. La journée de la Solidarité était cette année à Hasparren, après une visite le matin au château d'Hiholdy, l'après-midi était prévu un récital de la chorale Alaiak, le bénéfice a permis l'achat de lecteurs audios pour la bibliothèque sonore d'Orthez, l'achat d'une rampe d'accès pour un minibus de l'association LOAT d'Hasparren pour personnes handicapées, grâce à la participation des adhérents de départements (15 à Bielle).

Pour l'année 2011 nous avons quelques projets outre le traditionnel repas, une sortie au music hall : Le Moulin de Bagat à St Lon les Mines est prévu après une visite de l'abbaye d'Arthous. Le voyage annuel aura lieu cette année en Catalogne. La fédération propose également un voyage en Grèce fin mai. Cette année nous pouvons participer au concours culturel départemental, certains trouvent les questions un peu ardues, cela fait travailler les neurones....Un autre projet est en cours avec la collaboration de HMB2O « pays d'art et d'histoire »

Les inscriptions au club ne sont pas encore terminées, avis aux amateurs.



L'année 2011 est la 4ème année d'activité de notre association qui compte cinquante adhérents maintenant.

RAPPEL DES BUTS DE L'ASSOCIATION

Notre association créée le 17 avril 2007 a pour but principal de créer un fonds documentaire en rassemblant les documents et photographies relatifs à l'histoire de Bielle et de Bilhères de façon à assurer leur conservation en les classant et/ou les numérisant, les mettant ainsi à la disposition du plus grand nombre.

ACTIVITÉS

LE FONDS DOCUMENTAIRE

Le fonds documentaire de l'association continue d'être alimenté régulièrement par les adhérents ou des personnes extérieures. Ils fournissent leurs documents familiaux présentant un intérêt historique ou documentaire. Ce fonds, maintenant assez riche, comprend des articles, des études, des notes généalogiques, des documents et des DVD sur les fêtes passées, les anciennes activités agricoles et des témoignages mémoriels. Il est riche de plus de quatre cents photographies (1865 à 1970)

LES CAHIERS

L'association publie 2 cahiers par an. Cette année ont été publiés les cahiers 6 et 7

Le cahier n°6 porte sur la période 1939-1945

Le cahier n°7 comprend 2 thèmes principaux, Bielle et la « maison CASADEPATZ », abbaye laïque de Bilhères. Concernant Bielle, il y a un rappel historique constitué par le préambule des notes généalogiques de Guy de Monsebernard et un article de Jean GAY : BIELLE, village fortifié.

Pour la maison CASDEPATZ, abbaye laïque de Bilhères, l'article est une synthèse des travaux généalogiques de plusieurs adhérents à HM2BO ou au CGPA. Il est introduit par un résumé du rôle des jurats ossalois inspiré de la conférence de JP DUGÈNE sur le censier de 1681.

EXPOSITION

L'exposition intitulée « 100 ans de photos à Bielle & Bilhères en Ossau – 1860 - 1970 » est complétée régulièrement avec les nouvelles photos qui nous sont fournies. Elle comprend maintenant 20 panneaux constitués de 400 photographies environ. Après avoir été mise à Bilhères, à Bielle et à la maison de l'Ossau en 2008 et 2009, en avril 2010, elle a été montrée à Bielle et à Pau au salon de l'Artisanat, du Goût et des terroirs, au parc des expositions le 27, 28 et 29 novembre.

COTISATION 2011

Pour 2011, le Conseil d'administration a proposé de maintenir l'adhésion avec souscription aux 2 cahiers semestriels à 20 euros et de porter le prix des cahiers vendus aux non-adhérents à 5€.

PROJETS 2011

En 2011, nous continuerons à donner la priorité à nos deux objectifs de base :

- alimenter notre fonds documentaire et compléter l'exposition de photos
- Assurer la parution des 2 cahiers de l'année

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DU HAUT OSSAU ET DU PAYS D'OLORON

L'autre tâche nouvelle et importante est notre participation à la demande de label « Pays d'art et d'histoire du haut Ossau et du pays oloronais ». Les démarches en vue de l'obtention de ce label sont coordonnées par le service du patrimoine de la ville d'Oloron. Ce label est attribué par le ministère de la culture et de la communication en partenariat avec les collectivités locales.

Caractéristiques

- C'est un facteur d'unité culturelle
- C'est une valorisation du patrimoine au sens large du terme: concerne les patrimoines bâtis, naturels, industriels et le patrimoine immatériel (mémoires)
- Concerne et sensibilise aussi bien les touristes que les visiteurs, les habitants ou les jeunes publics.
- La convention finale engagera le ministère pour un soutien financier, technique et scientifique
- L'objectif est de faire cohabiter, au sein d'un projet de développement local, les enjeux culturels, patrimoniaux, éducatifs, touristiques, économiques et sociaux à travers un projet transversal.

Groupes de réflexions

Trois groupes ont été organisés:

- 1) **“Un réseau pour centre de ressources du label”**, Il s'agit de fédérer, d'organiser des ressources, des connaissances, acquises sur le territoire au sein du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP).
- 2) **“Une richesse pour le label: les associations et leurs inter relations”**, l'objectif est de dresser un état des lieux des associations et de leurs représentants de façon à mieux coordonner l'information et leurs actions. C'est à ce groupe que HM2BO participe. Avec Lydie Baylocq, pour la vallée d'Ossau nous sommes chargés de faire les démarches auprès des autres associations de la vallée.
- 3) **“Le label, une possibilité de travailler avec des publics spécifiques”** Il s'agit de préciser la notion de “publics spécifiques” (touristes, habitants, écoliers.....) et de définir les meilleurs moyens d'action et d'information à mener dans leur direction.

Objectifs pour Bielle et Bihères

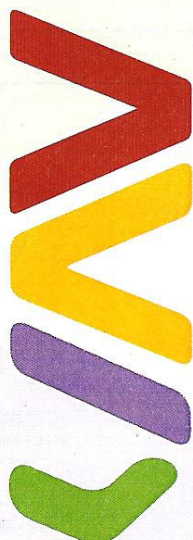
- Créer, avec l'accord des communes, un comité de coordination entre les associations locales (HM2BO, le Cuyala, le Lauriolle d'Ossau) qui aura pour objet de mettre en commun leurs moyens humains et techniques pour concevoir les projets à réaliser, étudier leur faisabilité.
- Rassembler et gérer les documents et travaux liés à l'histoire et au patrimoine local.
- Gérer les lieux fixes où ils seront rassemblés et mis à la disposition des habitants
- Valoriser le patrimoine architectural des villages par la mise en place de panneaux d'information

Pour HM2BO

Pierre TRÉSARRIEU-BESINCQ

ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS DE LA VIE

fnath.org



UNE MISSION

- > Conseiller, soutenir et accompagner les personnes accidentées, malades ou handicapées

DES ACTIONS

- > Informer, prévenir et sensibiliser

UNE AMBITION

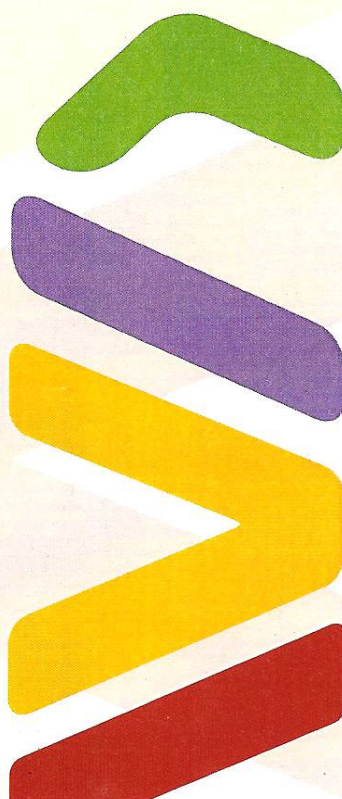
- > S'engager pour une société plus juste, plus sûre et plus solidaire

S'ENGAGER POUR VOUS SOUTENIR

La FNATH

association des accidentés de la vie
créée en 1921, reconnue d'utilité publique

- > plus de 1000 antennes en France
- > près de 200000 adhérents
- > 20000 bénévoles



**Pyrénées-Atlantiques/
Hautes-Pyrénées**

78 bis rue du 14 Juillet
64000 Pau

05 59 30 41 02

fnath64@fnath.com

fnath65@fnath.com

fnath64-65.fnath.org